

WAFABAIL S.A

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2020

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société WAFABAIL S.A comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection de notes annexes relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 1.209.886, dont un bénéfice net de KMAD 40.178.

Cette situation intermédiaire a été établie sous la responsabilité du Directoire en date du 2 septembre 2020 dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 sur la base des éléments disponibles à cette date. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur cette situation intermédiaire.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFABAIL S.A établis au 30 juin 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le contenu de l'état A2 exposant les dérogations opérées dans le cadre de la crise Covid au 30 juin 2020.

Casablanca, le 16 septembre 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



ERNST & YOUNG
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
CASABLANCA -
Tél : (020) 2 35 79 00 - Fax : (020) 2 39 02 26
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International (54)
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casa
Tél : (057) 54 85 00 - Fax : (057) 29 66 70
Façal MEKOUAR
Associé